

# La promotion de CléA au coeur des missions de Transitions Pro Ile-de-France

03 Décembre 2020

## Françoise Gomes - Chargée de mission partenariats et promotion de la certification CléA, Transitions Pro Ile-de-France



Transitions Pro Ile-de-France favorise les logiques de parcours et accompagne particulièrement les projets de reconversion des salariés sur la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles.

« Nous avons comme objectif premier de promouvoir CléA auprès des entreprises dans une optique de sécurisation des parcours professionnels des salariés. »

### Pouvez-vous présenter Transitions Pro et vos missions ?

Transitions Pro Ile-de-France est issue de la transformation du Fongecif Ile-de-France depuis janvier 2020. Nous nous positionnons comme un facilitateur des mobilités et des transitions professionnelles à destination des salariés. Nos missions s'articulent autour de quatre dispositifs : le Projet de transition professionnelle (PTP) qui succède au Congé individuel de formation (Cif) et qui permet de financer des reconversions, le dispositif démissionnaire et le financement de la VAE. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2020, nous avons également pour mission de délivrer et de promouvoir le certificat CléA qui permet d'attester de la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles. Nous organisons un jury par mois, c'est ainsi près de 1 000 certificats CléA qui devraient être délivrés d'ici la fin de l'année 2020.

### Attester de la maîtrise sur les savoirs de base est particulièrement stratégique en cas de transition professionnelle. Pouvez-vous décrire votre offre de service ?

En effet, l'obtention d'un certificat CléA est souvent une première étape indispensable pour les actifs qui ont besoin de sécuriser leur parcours. Si les savoirs de base ne sont pas maîtrisés, le salarié peut rapidement se retrouver en difficulté voir en situation d'échec lorsqu'il se lancera dans un parcours de formation plus ambitieux faisant appel à des capacités et compétences transversales. Notre rôle est d'être aux côtés de tous les acteurs de CléA : prescripteurs, organismes évaluateurs, organismes de formation et bien évidemment les actifs qui souhaitent s'engager dans un certificat CléA. Notre offre de service s'articule en ce sens : Webinaires ; accompagnement des organismes évaluateurs ; suivi et présentation des dossiers devant le jury paritaire ; création de plaquettes, de fiches diagnostic pour les entreprises ; accompagnement des organismes de formation qui souhaiteraient devenir organismes évaluateurs. Nous travaillons également en relation étroite avec les opérateurs du conseil en évolution professionnelle qui accompagnent les actifs dans la construction de leur projet professionnel.

### Vous coordonnez le dispositif « certification CléA ». Comment organisez-vous cette promotion ?

Le certificat CléA existe depuis 2015 mais reste insuffisamment connu des entreprises et des actifs. Même si certaines grandes entreprises s'en sont emparées pour la qualification de leurs salariés à l'instar de la RATP, 80 % des CléA délivrés concernent des demandeurs d'emploi. Aussi, nous avons comme objectif premier de promouvoir ce certificat auprès des entreprises dans une optique de sécurisation des parcours professionnels des salariés. Nous allons ainsi multiplier dans les prochains mois des actions auprès des branches, des Opérateurs de compétences (Opco) et des entreprises. Nous menons également des actions d'information auprès du public qui pourrait être concerné par CléA.

### Identifier l'offre d'évaluation et de formation CléA constitue un appui pour accompagner les publics. Quels outils utilisez-vous ?

Nous utilisons le site [certificat-clea.fr](http://certificat-clea.fr) qui référence les organismes évaluateurs habilités. Le moteur de recherche de Défi métiers est également très utile pour trouver les organismes de formation pouvant délivrer une formation individualisée sur les domaines qui n'auraient

pas été validés lors de l'évaluation préalable.

### Une conclusion ?

Dans un environnement économique en constante évolution et vu la situation actuelle, l'élévation du niveau de compétences nous apparaît comme étant un enjeu crucial. Transitions Pro Ile-de-France veut favoriser les logiques de parcours. Ainsi un candidat ayant obtenu un certificat CléA sera prioritaire pour une demande de projet de transition professionnelle. Transitions Pro s'engage pour que les salariés d'aujourd'hui ne soient pas les demandeurs d'emploi de demain.

Propos recueillis par Christine Barret-Labre (novembre 2020)

**Tags :** [transition professionnelle](#) <sup>[1]</sup> | [cléA](#) <sup>[2]</sup> | [certificateur](#) <sup>[3]</sup>